



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE
Isabelle DHOYER, Présidente
Dossier : Comité directeur
Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante
Date : 5 et 6 mars 2016

COMPTE RENDU

ADOPTÉ PAR 9 POUR ; 1 CONTRE ; 2 ABSTENTIONS

Documents annexes au compte-rendu :

- présentation soutien global OMMS avec le référentiel
- doc de Gaël sur les adhésions
- le document de Saâd si présenté en CE

Présents : Pierre Boulanger, Julien Bruno, Nicole Daniel, Raymonde Derouard, Isabelle Dhoyer, Gilbert Grandjean, Bernard Hameau, Cédric Lafont (dimanche), Maurice Marais, Maud Réveillé, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Gaël Utard, Etienne Vigour, Nadine Tétron (samedi), Saâd Zian (Délégué général)

Excusés : Marie-Anne De Vreyer, Mickaël Lissarre

Participaient : Bruno Aïssou (ponctuellement), Hubert Bersot (représentant du CE, le dimanche)

Etaient à l'ordre du jour

- Adoption du compte-rendu de la séance de février
- Point financier (1/2) :
 - . Question administrative et financière
 - . Point sur les adhésions
 - . Point d'étape sur la trésorerie
 - . Point d'étape sur les centres permanents nationaux
- Participation au temps « politique éducative »
- Préparation Conseil national
- Temps d'échange autour d'un thème de travail sur « égalité des sexes et sexualités »
- Point d'étape sur les centres permanents nationaux (2/2)
- Premiers retours sur les congrès, motions
- Information soutien global OMMS
- Mode de management de fonctionnement autour du DG
- Questions diverses

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

14 Pour ; unanimité des présents.

2. Compte-rendu de la séance de février

Après modifications le compte-rendu est adopté.

13 Pour ; 1 Abstention.

En plus du Flash, certains membres du CD souhaiteraient qu'un PV des réunions soit mis en place de manière à retrouver plus facilement les décisions antérieures. Les modalités de mise en œuvre de ce PV ne sont pas fixées ; un sujet à réfléchir pour la prochaine mandature.

3. Point financier (1/2)

A. Questions administratives et financières

Vente du local de St Gobain : le CD, en application de l'article 10 des Statuts, autorise la vente du local de Sant Gobain, situé 4 avenue Charles de Gaulle à ST Gobain (02), pour un montant de 94 500 €.

14 Pour ; unanimité des présents.

B. Adhésions

Pour des raisons techniques, la note présentée ne prend en compte ni les adhésions des Services Vacances ni celles des membres associés. On constate une hausse de 767 adhérent-e-s (+ 10 %) au 28/02/2016 par rapport à la même date en 2015. 1/3 de ces nouvelles cartes sont des cartes découvertes (désormais gratuites). Tous les secteurs semblent être en augmentation. La réforme de la cotisation n'a pas eu d'impact négatif sur le nombre d'adhésions prises.

1/3 des adhérents enfants dans les groupes locaux se situe dans la première tranche, 1/3 dans la 2^{ème}, 1/3 dans les 2 tranches supérieures.

A date de présentation de la note le rendement financier de la cotisation n'est pas mauvais.

A ce jour nous ne connaissons pas le nombre de cartes découvertes qui ont été transformées cette année.

En 2014-2015, les adhésions avaient chuté de 9%. Cette baisse a eu lieu sur les mois de juillet et août.



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 5 et 6 mars 2016

Il serait intéressant de comprendre assez vite pourquoi l'an dernier il n'y a pas eu, contrairement aux années précédentes, de fortes prises de cartes sur l'été. Cela nous permettrait de lancer, si nécessaire, une alerte cette année.

Si on considère l'augmentation importante du nombre de responsables, il paraît anormal qu'il y ait des enfants sur liste d'attente.

Concernant les adhésions prises en charge directement par les structures ; la consolidation devrait permettre d'avoir une vision plus claire de l'impact financier de la réforme.

C. Situation de trésorerie

Au 24 février 2016 le compte était créditeur de 1 737 492 €.

Il faut néanmoins garder à l'esprit que nos actions restent inscrites dans un contexte financier difficile. Le cadre général de celles-ci s'inscrit dans le plan de redressement de 2014 et le train de mesures de septembre 2015.

- étalement des dettes sociales et fiscales qui court jusqu'en février 2017.

- provision pour indemnités de licenciements, liée aux dossiers portés devant les Prud'hommes.

- garantie financière pour les séjours vacances adaptées : nous sommes tenus par la loi de garantir le risque de remboursement des usagers en cas de défaillance, à hauteur d'environ 257 000€. Le décret n°2015-111 du 2 septembre 2015 oblige à revoir cette garantie à la hausse. Les banques ne souhaitent plus garantir ce risque et il faudrait donc passer par d'autres garants. Cela nous obligerait à « sortir » la somme de notre compte et donc réduirait d'autant notre trésorerie. Il est donc urgent de rencontrer la BRED pour chercher avec elle une solution à ce cautionnement de garantie.

- masse salariale contrainte : il faut pouvoir réfléchir à une organisation salariée sur le terrain qui soit la plus opérante pour l'Association. Des postes ont été créés, par le passé, sur des situations qui ne sont plus d'actualité, pesant parfois lourdement sur l'ensemble des acteurs. L'intérêt de l'Association passe par une organisation repensée avec l'ensemble de nos moyens au regard de nos objectifs. Les membres du CD sont cependant conscients des freins qui peuvent exister : le sentiment de certaines structures d'être dépossédées de leurs moyens, déresponsabilisées.

Il faudrait pouvoir utiliser l'atout de notre unicité dans le pilotage budgétaire. Rien n'oblige l'Association à mettre en adéquation le schéma de l'organisation salariée de celle des bénévoles. Il s'agit de redéployer au service d'une politique commune. Il est indispensable de trouver des synergies nationales permettant la mise en œuvre d'une stratégie pour dépasser la situation actuelle (problématiques financières, souffrance au travail,...) et obtenir une situation plus satisfaisante pour tous.

D. Les centres permanents nationaux

Les documents présentés s'appuient sur les résultats 2015. De manière générale, il est à noter que la remontée des comptes s'est encore améliorée par rapport à l'année passée. Le Bureau du CD remercie le pôle financier d'avoir pu fournir un document synthétique sur l'ensemble des centres, document demandé lors de la réunion de préparation de cette séance, malgré la charge de travail liée à la consolidation des comptes.

Globalement le périmètre des centres va mieux mais il reste des situations spécifiques inquiétantes. Le sujet est traité en CD car c'est un des engagements que celui-ci a pris devant l'AG concernant les structures en difficultés financières.

- **Bécours** : ce centre était jusqu'à il y a peu dans la comptabilité du siège national ; il en a été sorti au moment où l'ensemble des centres ont été sortis des comptabilités régionales. Bécours est un pari qu'a fait l'Association pour en faire un centre international. Des efforts sont à poursuivre.



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 5 et 6 mars 2016

- **Le Fontenil** : EBE quasiment à 0. Le volume financier ne semble pas pouvoir combler. La rénovation du centre a été subventionnée à 60%.

- **La Planche** : le centre a des terrains utilisés sous contrat de commodat pour faire paître des vaches. Cette utilisation devient problématique pour le développement de nos activités. Le centre nous demande de dénoncer ce commodat afin de pouvoir utiliser l'ensemble du terrain.

Le centre connaît des difficultés financières importantes. Un nouveau projet s'est mis en route avec une nouvelle équipe bénévole. Des projections volontaristes sont faites, qui semblent réalistes. Cependant le pourcentage de risque sur les projections reste élevé ; 2016 est peut-être une année "test". Certains membres du CD attirent l'attention sur le fait qu'une progression sur une année ne permet pas assurément de dire qu'il y aura progression l'année suivante.

La Planche est une plate-forme territoriale et régionale, mais le centre ne supporte pas à lui seul les charges de fonctionnement de cette plate-forme.

- **St Pierre Dels Forcats** : la situation financière s'aggrave et reflète une situation structurellement non viable en l'état.

4. Préparation du Conseil national des 19 et 20 mars

L'ordre du jour préparé par le groupe de travail CN est présenté au CD.

Certains membres du CD souhaiteraient pouvoir y ajouter un temps sur le thème de RLE et N+1. Cependant il semble important de pouvoir se laisser un temps suffisant pour travailler le sujet et ne pas l'isoler du reste de la problématique de la gouvernance de l'association. De plus, c'est un dispositif qui touche les salariés et il serait préférable de consulter les Instances Représentatives du Personnel pour la mise en réflexion.

A 15 jours du CN, il apparaît au CD que le sujet ne sera pas prêt à y être abordé. Cela pourrait être un temps sur celui de la rentrée, de plus un groupe de travail piloté par le CD pourrait peut-être être mis en place sur la prochaine mandature.

Le groupe MSE souhaite que son travail de réflexion soit intégré au temps « des paroles et des actes ».

Pour faciliter l'implication des membres du CD sur les temps à co-animer, le groupe de travail essaiera d'envoyer la méthode de travail le jeudi soir précédent le CN.

5. « Egalité des sexes et sexualité »

Une proposition est faite par Maud Réveillée de mettre en réseau les personnes qui ont envie, au sein de l'Association, de travailler sur une mixité active, sur les inégalités et stéréotypes de genre et de sexualités. Ce groupe aurait 2 objectifs : échanger, capitaliser sur ces sujets et rendre visible le fait que l'Association est active sur ces sujets.

Le groupe aurait besoin de l'aval du CD pour travailler, lui donnant ainsi une légitimité dans et hors l'Association.

Le Comité directeur reconnaît que le sujet est très intéressant mais au même titre que d'autres. Certains membres du CD ne souhaitent pas créer une procédure de validation de groupe de travail, en dehors de ceux existants déjà. Par ailleurs, pour certains, la dimension de liberté, d'égalité des sexes et de sexualités ne peut exister hors laïcité. Dans ce sens ce groupe pourrait être une sorte « de labo d'échanges » dans le cadre du « D » de l'OLD. [Le CD s'accorde sur cette idée de labo dépendant de l'OLD pour validation de ses travaux.](#)



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 5 et 6 mars 2016

6. Temps financier (2/2)

- **La Planche** : l'équipe actuelle n'a pas à porter les erreurs du passé. L'année 2015 est une année de transition. Le projet peut être viable mais il faut soutenir l'équipe et mettre des échéances. Beaucoup d'énergie a été mise par les acteurs du centre pour un résultat peu satisfaisant. Il manque peut-être des compétences en matière de commercialisation. Un point doit être impérativement fait en septembre 2016. Il faut néanmoins être conscient que si le CD dit que c'est parce qu'il y a une nouvelle équipe qu'il faut lui laisser du temps. Cela crée un précédent. Le déficit de La Planche est un déficit lié au fonctionnement. Un dialogue avec la nouvelle Communauté de Communes doit être engagé car celle-ci est très exigeante quant aux projets menés, mais il ne semble pas (du côté des pouvoirs publics) que cela soit possible avant 2017.

Au regard de l'évolution du projet, de l'amélioration des résultats financiers et des projections 2016, il est entendu la nécessité d'apprécier les objectifs fixés lors du plan de redressement 2014 à l'issue de l'année 2016. L'activité du centre devra faire l'objet d'une analyse complète en lien avec la nouvelle communauté de communes dès 2017 pour permettre un regard partagé des enjeux financiers. Le Comité directeur autorise la dénonciation du commodat pour permettre de récupérer le terrain dans le cadre de nos activités. Concernant les engagements 2016 du projet, il est demandé au trésorier et au DAF d'accompagner les acteurs locaux. 8 Pour - 4 Contre - 1 Abst.

- **St Pierre Dels Forcats** : le centre a de gros besoins en investissements pour continuer de fonctionner (ratio de structure 11,53%) Le montant des travaux pour répondre aux normes d'accessibilité handicap se chiffre à plus de 150 000€ H.T. Le centre a une forte masse salariale à l'année malgré une activité plutôt saisonnière. Les projections ne sont pas bonnes. Certains membres du CD pensent qu'il n'est pas ou plus possible de dynamiser le projet du centre dans la situation actuelle de l'association et des engagements locaux. L'association n'a pas les moyens financiers et humains de se mobiliser sur le centre de St Pierre. Certains membres du Comité directeur se demandent si avant de prendre une décision il ne serait pas possible de rencontrer les équipes de St Pierre pour voir avec eux ce qu'il serait possible de faire. D'autres membres du CD rappellent que si St Pierre fait l'objet de discussion à ce jour c'est bien dans le cadre des engagements pris devant l'AG concernant les structures en difficulté. Ce n'est pas une situation nouvelle, méconnue des acteurs locaux.

Au regard des résultats financiers et des projections 2016, le Comité directeur opte pour l'arrêt du projet actuel au 31 août 2016. 11 Pour ; 3 Abstentions.

De manière plus générale concernant les centres, il est nécessaire d'accentuer la synergie entre les centres et d'apporter une aide particulièrement pour le remplissage. Un collectif travaille depuis 4 ans sur la coordination des centres avec Bruno Aïssou en coordonnateur. Il faudrait aller vers un plan global pour les centres, ce qui permettrait de donner plus de lisibilité à ce secteur. Par ailleurs, le décret sur les sanctions en cas de non mise aux normes dans le cadre des ADAP, n'est pas encore sorti. Certains membres du Comité directeur sont d'avis de désinvestir là où on ne pourra rien faire d'acceptable, avant de devoir payer les sanctions.

- **Masse salariale** : pour certains membres du CD, il est important de prendre des décisions sans attendre pour ne pas laisser au CD de juin l'ensemble des responsabilités. C'est pourquoi le CD prend la délibération suivante :



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 5 et 6 mars 2016

« Au regard des incertitudes financières externes qui touchent notre association (subvention de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, obligation de la constitution d'un fonds de garantie hors BRED...), il est important que nous regardions avec lucidité et responsabilité la question de la masse salariale des EEDF. Nous avons vécu une période faste d'augmentation du nombre de salariés à partir de 2009 dans tous les secteurs de l'association. Associée à des choix d'investissements immobiliers massifs dans nombre de nos Centres et structures et réalisée dans un contexte de crise économique, cette augmentation a du être stoppée et l'association a été obligée de réaliser un plan de redressement et un plan de sauvegarde de l'emploi. Aujourd'hui, il existe encore de vrais problèmes de financement de certains postes dans les Régions. Cela nous pousse à constater que nous vivons au-dessus de nos moyens en terme de moyens salariés au regard de la situation actuelle de développement de notre association.

A cela, il convient d'ajouter que dans certains lieux de l'association, la situation des salariés pourrait être problématique en matière de respect du droit du travail, ou génératrice de souffrance au travail.

Il est à noter qu'au cours de la rencontre des animateurs pédagogiques, qui a eu lieu en novembre dernier, ces salariés ont fait remonter leur souhait d'une gestion employeur plutôt globale.

De fait, on touche là aux limites d'un système de gestion des salariés éparpillés dans les secteurs et structures de l'association, qui ne peut se traiter au coup par coup, mais bien dans une synergie globale.

Il est important que l'appareil salarié et son système de fonctionnement soient réinterrogés au regard des choix politiques de l'association. Nous avons conscience que cela impliquerait pour les membres de l'association un changement de logique qui ne peut pas se faire de manière immédiate et brutale. Il convient donc de voter une orientation politique dans le sens de la mise en œuvre d'une synergie nationale de la gestion de l'appareil salarié en lien avec les orientations nationales votées à l'AG 2016. La masse salariale de l'association, ce sont des moyens partagés au service d'un projet collectif.

Cette synergie ne doit pas se mettre en œuvre de manière autoritaire, mais en concertation continue avec les structures/secteurs de l'association bénéficiant de salariés. C'est cependant une direction qui reste la ligne directrice du Comité directeur et de l'échelon national.

Dans cette perspective, les postes, que les structures ne peuvent ou ne pourront financer pour tout ou partie, seront examinés par l'échelon national, au regard des besoins de l'association en vue d'éventuelles nouvelles missions dans un cadre de mutualisation. »

12 voix Pour ; 1 Abstention

7. Premiers retours sur les congrès : les motions

Dans un premier temps, un point est fait sur les motions précédemment adoptées par les assemblées générales.

- adhésions et calendriers : les motions ont été mises en œuvre.
- portail : changement du schéma classique père/mère en parent 1 et 2 : en cours de réalisation
- transparence financière : la motion a été mise en œuvre
- coéducation : n'a pas été retravaillée à ce jour. Cédric Lafont, en charge pour ce CD, du suivi des motions doit se mettre en lien avec Adèle Bartas pour voir comment avancer sur la mise en œuvre de cette motion.
- OLD : comment faire le lien entre les textes de l'OLD et l'animation
- chemise : travail en cours
- ESPE : cette motion doit être renvoyée vers l'ENT École
- revues : fera l'objet d'un nouveau de temps de travail en CD (prévu pour mai)



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE
Isabelle DHOYER, Présidente
Dossier : Comité directeur
Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante
Date : 5 et 6 mars 2016

Motions 2016

Les échanges suivants devront permettre à un groupe travail, constitué de membres du CD et de l'Equipe de Direction, de construire les propositions de réponse.

Un membre du CD pose l'éventualité d'un conflit d'intérêt pour la construction des réponses du CD à partir du moment où un de ses membres est également co-auteur d'une motion.

- **Motion Midi-Pyrénées : comptabilité et contribution nationale**

Il y a 3 motions en une : difficile de se positionner sur l'ensemble en un seul bloc.

Le taux de contribution est voté dans le budget.

Les différents points développés dans la motion ne permettent pas une réponse du type oui/non. Le Comité directeur demande au Délégué général de se rapprocher de la Région pour l'informer de cette difficulté de forme afin que la Région puisse, si elle le souhaite, retravailler la formulation.

11 Pour ; 2 Contre ; 1 Abst.

- **Motion Midi-Pyrénées : démocratie et souveraineté**

Pose la question de la gouvernance sous un seul angle : AG-CD.

Nos statuts sont clairs, l'AG donne mandat au CD. Si l'AG estime qu'il y a abus de pouvoir du CD, elle ne lui renouvellera pas sa confiance, ne votera pas le rapport moral. L'AG annuelle, par ailleurs, ne peut avoir en main toutes les clefs pour la mise en œuvre des décisions. De plus cette motion place la commission de contrôle dans un rôle qui n'est pas le sien.

Il y a des formes d'équilibre à avoir entre démocratie représentative, participative, délibérative.

Dans sa forme la motion, est mal ressentie par certains membres du CD : suspicion et malhonnêteté.

La motion renvoie à la gouvernance et à la communication. Elle alerte, cependant des procédures de régulation existent déjà. La notion d'application aurait besoin de clarification. Il y a un problème d'inadéquation de nos statuts actuels avec certaines situations.

- **Midi-Pyrénées : formation des élus**

En cours de travail car déjà intégrée dans le programme d'actions.

- **Midi-Pyrénées : profession de foi des candidats au CD**

A propos de la date limite, il y a des gens qui arrivent à l'AG en se questionnant ; les débats peuvent permettre de passer le pas.

La vision de l'Association demande du temps pour se construire

Ca fait 2 ou 3 ans que le CD, dans ses échanges, dit qu'il faudrait retravailler le formulaire de déclaration de candidature ; pourquoi ne pas le faire dès cette année ?

- **Midi-Pyrénées : plan de sauvegarde de l'activité**

dans la forme : la notion de motion groupe local n'existe pas. La motion est votée par une région, elle devient la motion de la région.

Une inquiétude se traduit dans cette motion.

Par rapport à l'idée d'un liquidateur, l'Association a des ressources financières. Il n'y a pas de faillite.

Pose également un problème quant au droit.



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 5 et 6 mars 2016

- **Midi-Pyrénées : réforme du Comité directeur**

Motion qui réinterroge la gouvernance mais pas dans son ensemble.

Il faut tenir compte de manière générale du mouvement qui est en train de se mettre en œuvre.

2018 : échéance qui ne paraît pas tenable : collecter ce qui apparaît comme dysfonctionnant, attendre que soit décanté ce qui sort des ON, puis mettre en œuvre un chantier.

Julien Bruno et Cédric Lafont feront partie du groupe de travail de réponse aux motions avec le Délégué général et un membre de l'Équipe nationale.

8. Information soutien global OMMS

Les EEDF ont sollicité un soutien à l'OMMS à travers un outil d'évaluation du Soutien Global pour un Scoutisme de Qualité Il s'agit d'un regard panoramique sur l'ensemble des choses que croise l'association. L'AMGE n'a pas de démarche similaire.

Après l'évaluation pour l'OMMS il est possible de faire faire un audit par SGS (payé par l'OMMS) ; cet audit permet d'avoir une certification pour l'externe.

Cette évaluation permet d'avoir un avis scout extérieur sur notre association.

Les retours de l'OMMS seront très rapides. Il s'agit d'un audit normatif, on verra ensuite comment on gère les recommandations faites. Il se peut qu'il y ait des soucis quant à la norme et aux lois qui régissent l'accueil collectif de mineurs en France.

Les interviewers font appel à des gens qui ont des parcours différents, donc des apports différents dans les réponses.

9. Mode de management de fonctionnement : une contribution au service d'une stratégie nationale

La structure doit répondre au projet. Le management, répondre aux enjeux.

3 objectifs : efficacité, co-construction, croissance.

4 principes : simplicité et cohérence, efficacité et indépendance, optimiser les talents bénévoles, rompre l'isolement et l'éparpillement des salariés.

Dynamique associative : une logique qui s'impose à nous ou une logique que nous pouvons initier.

Mettre en œuvre une stratégie de croissance avec : une pédagogie de qualité, des responsables qualifiés en nombre, une image moderne, des structures locales actrices du développement, des structures efficaces en terme de fonctionnement, une gouvernance engagée.

Organisation opérationnelle.

Pour la cohérence de la proposition éducative il manque peut-être une organisation qui permette d'accompagner les responsables d'unités. En tant qu'association nous sommes responsables de la façon dont peut être traduite notre proposition éducative (ingénierie). Il est donc nécessaire d'avoir des traducteurs opérationnels (déploiement) et des facilitateurs de mise en œuvre (support).

Il y a trop souvent une déperdition totale de nos moyens.

Des axes prioritaires ont été identifiés (qu'il faudra peut-être revoir en fonction des Orientations Nationales)

1. Formation
2. Pédagogie
3. Image
4. Ressources

Scoutisme laïque : c'est sur cette identité qu'il faut reconstruire.

Les axes vont aider les groupes locaux mais aussi les Services Vacances. Il faut mettre en œuvre une logique de réseau de compétences pour éviter de trop « saucissonner les choses ».



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 5 et 6 mars 2016

Si le CD donne un accord de principe à la présentation faite par le Délégué général, l'Équipe de Direction approfondira le travail.

Il s'agit de réorganiser l'articulation salariés/bénévoles. Les centres doivent être réintroduits très rapidement dans l'aspect formation pédagogie.

La présentation des moyens partagés au service de l'Association va dans le sens du texte voté plus tôt dans la matinée par le CD. Le système actuel ne fonctionne plus.

Il faudra peut-être recentrer des feuilles de routes.

Le groupe local doit être conscient qu'il est le cœur principal du projet.

Il faut convaincre les bénévoles que les salariés sont là pour les appuyer, que ce soit dans les territoires ou au siège national. Les bénévoles sont la colonne vertébrale de l'Association.

La proposition qui est faite est un changement d'angle de vue : c'est l'angle d'entrée par la solidarité. On a accepté l'héritage à présent il s'agit de s'autoriser à le voir autrement.

L'enjeu est important sur la formation.

Le Comité directeur valide les travaux présentés par le Délégué général sur la contribution au service d'une stratégie nationale et demande à l'Équipe de Direction de continuer à travailler dans ce sens.

11 Pour ; 1 Abstention.